



## Document de Synthèse



Le présent document de synthèse n'a qu'une valeur informative et ne saurait être utilisé en lieu et place des rapports de diagnostics réglementaires prévus dans le cadre de l'article L271-4 et suivants du Code de la construction et de l'habitation

### Désignation

#### Désignation du Bien :

N° : 1301-DO-GUILBOT

Type de bâtiment : Maison

#### Désignation de l'opérateur de diagnostic :

Diagnostiqueur : ADN 85 - Mr OLIVET Damien

Date : 07/03/2025

Adresse : 4 Rue du Bourg  
85320 LA BRETONNIERE LA CLAYE

#### Désignation du Propriétaire :

Nom : Consorts GUILBOT Rep/ M.GUILBOT

Fédéric

Adresse : 4 Rue du Bourg  
85320 LA BRETONNIERE LA CLAYE

Signature :

### ATTENTION

Ce dossier reste la propriété de la société ADN jusqu'à son paiement effectif. A défaut, il ne peut être annexé à l'acte authentique et ne pourra en aucun cas être soumis à la responsabilité de notre société ou de sa compagnie d'assurance

## Liste des Diagnostics

Types de diagnostics	Oui	Non	Durée de validité	Conclusion
Etat du bâtiment relatif à la présence de termites	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	6 mois	<b>Nous n'avons pas constaté la présence d'indices de traces de termites le jour de l'expertise.</b>
Constat de repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	3 ans	<b>Dans le cadre de la mission décrit en tête de rapport - il a été repéré des matériaux et produits contenant de l'amiante</b>
Constat des risques d'exposition au plomb	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	////	<b>Permis de construire après 1949</b>
Diagnostic de performance énergétique DPE	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	10 ans	<p>219 kWh/m²/an      6* kg CO<sub>2</sub>/m<sup>2</sup>/an</p> <p>émissions de CO<sub>2</sub> très importantes</p> <p>* Dont émissions de gaz à effet de serre</p> <p>peu d'émissions de CO<sub>2</sub></p> <p>6 kg CO<sub>2</sub>/m<sup>2</sup>/an</p>
Etat de l'installation intérieure de gaz	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	////	<b>Non soumis à la législation</b>
Etat de l'installation intérieure d'électricité	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	3 ans	<b>L'installation intérieure d'électricité comporte une ou des anomalies.</b>
Attestation de surface	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	////	<b>Non soumis à la législation</b>
Etat des Risques et Pollutions	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	6 mois	<p>Inclus dans le périmètre d'un risque naturel : <input type="checkbox"/> oui <input checked="" type="checkbox"/> non</p> <p>Inclus dans le périmètre d'un risque technologique : <input type="checkbox"/> oui <input checked="" type="checkbox"/> non</p> <p>Situé dans une zone de sismicité : <input checked="" type="checkbox"/> zone 3 (modérée)</p> <p>Situé dans une commune à potentiel radon classée en niveau 3 : <input type="checkbox"/> oui <input checked="" type="checkbox"/> non</p> <p>Plan d'Exposition au bruit : <input type="checkbox"/> oui <input checked="" type="checkbox"/> non (si oui zone)</p>

### Réerves :

En complétant le présent rapport, le signataire ne se porte pas garant de la pertinence des conclusions qu'il recense. Il s'interdit d'ailleurs de procéder, à ce titre, à des investigations particulières.

Ce rapport de synthèse ne peut en conséquence en aucun cas se substituer aux rapports de diagnostic technique imposé par la législation ; lesquels, pour ce qui est des conclusions reportées ci-dessus, sont annexés au dossier.

Il appartiendra donc à l'utilisateur du présent rapport de prendre connaissance et de s'assurer du bien-fondé du contenu détaillé de ces différents documents

DATE : Le 07/03/2025